

## **Équipe de négociation provinciale de l'hôpital**

### **Article de la candidate**

**Nom : Kaitlyn (Kat) Anastasiou**

**Candidate au poste de : Représentante à temps plein, région 2**

Je brigue les suffrages au sein de l'équipe de négociation provinciale de l'hôpital dans le but clair de renforcer le libellé de notre convention collective de manière à protéger véritablement les patients et les professionnels de la santé.

En tant qu'infirmières et infirmiers et professionnels de la santé, nous sommes très instruits, qualifiés et responsables de la sécurité des patients dans des environnements de plus en plus complexes et tendus. À chaque changement, nous faisons face à des problèmes graves, à des pénuries de personnel et à des pressions systémiques croissantes. Malgré cela, nous demeurons constants à administrer avec compétence des soins sécuritaires. Nos conventions collectives doivent mieux refléter cette réalité.

Mon principal objectif est de soutenir l'élaboration d'un langage clair, exécutoire et idéalement négocié librement qui accorde la priorité à la sécurité des milieux de travail, à la dotation en personnel appropriée et à la protection du travail de l'unité de négociation. Ce sont des conditions essentielles pour des soins sécuritaires aux patients et des milieux de travail exempts de violence.

La sécurité de la dotation en personnel doit être un objectif central. La langue doit aller au-delà des engagements généraux et temporiser les platitudes. Nous devons adopter des dispositions précises, mesurables et exécutoires. Les ratios de dotation en personnel et les protections relatives à la charge de travail sont essentiels pour veiller à ce que les infirmières et infirmiers, ainsi que les professionnels de la santé, puissent fournir des soins sécuritaires et de grande qualité sans compromettre leurs normes professionnelles ou leur bien-être.

Le processus actuel relatif à la responsabilité professionnelle et surcharge de travail est un outil important pour repérer les charges de travail dangereuses. Cependant, son efficacité est souvent limitée par les retards, l'application incohérente et le manque de responsabilisation dans la résolution des problèmes identifiés.

Les mécanismes relatifs à la responsabilité professionnelle dans un contexte de surcharge de travail doivent être renforcés et élargis pour soutenir tous les professionnels de la santé, en assurant un examen en temps opportun, des réponses significatives et un suivi clair des recommandations. J'aimerais travailler à

l'établissement d'exigences plus strictes en matière de responsabilisation des employeurs et à l'élaboration de processus exécutoires lorsque les préoccupations sont validées, mais pas abordées. Le renforcement du processus relatif à la responsabilité professionnelle en contexte de surcharge de travail contribuera à faire en sorte que les préoccupations liées à la charge de travail soient non seulement documentées, mais aussi résolues d'une manière qui améliore à la fois la sécurité du personnel et les résultats pour les patients.

La protection du travail de l'unité de négociation est tout aussi importante. L'érosion de ce travail mine à la fois nos rôles et l'uniformité des soins aux patients. Il est impératif d'utiliser un langage ferme afin de veiller à ce que le travail demeure au sein de l'unité de négociation et ne soit pas réattribué d'une manière qui compromet la qualité et la responsabilisation. Mon objectif serait de continuer à soutenir cette priorité des années précédentes et de rappeler à l'OHA que l'AIIO regorge de membres déterminés qui se battront pour les mêmes droits que ceux accordés aux autres syndicats du secteur hospitalier.

La responsabilisation à l'égard des règles et des principes de la convention collective doit également être renforcée. Lorsque le libellé de l'entente n'est pas respecté, les conséquences sont souvent limitées ou retardées. Cela affaiblit l'efficacité de nos accords et impose un fardeau supplémentaire aux membres. Je défendrai des termes qui mentionnent des conséquences claires, opportunes et significatives lorsque les dispositions ne sont pas respectées, en veillant à ce que les accords fonctionnent comme des outils actifs de protection et qu'ils ne se limitent pas à n'être que des documents à interprétation mixte.

Mon expérience en leadership m'a bien préparée pour ce poste. En tant que présidente d'unité de négociation et présidente des griefs, je représente régulièrement les membres dans le cadre de griefs, d'enquêtes et de questions de relations de travail, travaillant à résoudre des problèmes complexes en milieu de travail tout en assurant une application équitable de la convention collective dans plusieurs unités et hôpitaux. Cette expérience a renforcé mes compétences en communication, en résolution de conflits et en analyse critique.

En tant que responsable des soins aux patients au service des urgences, je vois chaque jour comment les décisions prises à la table de négociation façonnent directement les réalités des soins de première ligne. Cette double perspective – clinique et relations de travail – me pousse à aborder les négociations avec urgence, objectif et accent mis à la fois sur la sécurité des patients et la mise en œuvre pratique.

Il n'y a pas de système de soins de santé sans travailleurs de la santé. Les personnes avec lesquelles je travaille en étroite collaboration – les infirmières et infirmiers et les professionnels de la santé qui évoluent dans des environnements de plus en plus complexes et exigeants – sont ma plus grande motivation. Je vois leur engagement,

leur expertise et les défis auxquels ils font face, et je suis déterminé à promouvoir des milieux de travail plus sécuritaires et plus durables qui soutiennent vraiment les soins qu'ils fournissent.

Je m'engage à adopter une approche collaborative axée sur les solutions et fondée sur l'écoute des membres et la compréhension des diverses réalités dans nos milieux de travail. En même temps, je crois fermement que nous ne pouvons pas faire de compromis en ce qui concerne la sécurité des membres de l'AIIO ou des patients dont nous nous occupons.

Notre convention collective doit refléter l'expertise, la valeur et le professionnalisme de ceux qui fournissent des soins dans un système de plus en plus mis à rude épreuve. En tant que membre du comité de négociation, je veillerai à ce que les voix et les besoins des membres de toute la province soient non seulement entendus, mais aussi pris en compte de façon significative.

Si on me donne l'occasion de représenter les membres dans cette ronde de négociations, je profiterai de l'occasion pour renforcer notre langage, renforcer notre valeur et apporter des changements significatifs pour les membres et les patients, et je suis prêt à me battre pour cela.

Kaitlyn (Kat) Anastasiou

---

**Signature de la candidate**